ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE CONFIGNON ET ENVIRONS

ASBEC **APAA**

SAUVEGARDE GENÈVE

« L'Aire, ses rives, sa plaine et son vallon »

La sensibilisation bisounours a vécu !
Des actions fermes
sont demandées !

Conférence de presse
jeudi 8 octobre 2020 à 10h00 au Grütli

Notre décision d'aller dans la presse a été déterminée par le fait que nous en avons assez d'écrire aux communes et à l'Etat, de recevoir des réponses fleuves qui ne répondent pas vraiment à nos questions et qui représentent en quelque sorte une fin de non-recevoir

ASC – Margareth Robert-Tissot – 16, chemin des Marais - 1232 Confignon - www.asconfignon.ch - art1232@bluewin.ch - 079 691 70 45
ASBEC – Alain Roullier - 85, chemin de Saule 1233 Bernex - www.asbec.info - ASBEC@bluewin.ch - 022 777 10 02
APAA – Jeanne Blanchet - 14, bd Helvétique - 1207 Genève
Sauvegarde Genève – Jean Hertzschuch - 30, ch. Dr. A-Pasteur – 1209 Genève www.sauvegarde-geneve.ch – 079 624 77 73

1. "COUP DE GUEULE »

En effet, écrire ne sert pas à grand-chose alors que nous avons observé que les conférences de presse avaient plus d'impact sur le monde politique (3 référendums gagnés dernièrement)

En ce qui nous concerne « il y a le feu au lac » dans le sens où la sensibilisation bisounours a vécu et où il est temps d'entrer dans la fermeté et la vigilance que ce soit au niveau de la protection de la nature, des riverains que de la quantité et de la qualité de l'eau de la rivière ou des terres qui l'entourent. Ce cahier comporte 42 demandes !

Nous nous faisons d'autant plus de souci que la région va accueillir 10'000 habitants aux Cherpines et 10'000 à Bernex-Est, avec des postes de travail additionnels (avec tout le trafic qu'il générera dans une région déjà quasi paralysée aux heures de pointe, mais ceci est un autre sujet).

Si nous constatons que cela bouge au niveau politique (intervention M. Rouiller), il est quand même important de mentionner que dans ce cahier il ne s'agit pas uniquement de quantité et de qualité de l'eau mais d'un tout que vous allez découvrir.

Pour terminer nous aimerions mentionner les 117 mesures concernant la biodiversité récemment publiées par l'Etat dont nous nous réjouissons. Cependant , nous doutons en même temps qu'un suivi vraiment efficace soit mis en place, l'expérience nous l'a montré (Renaturation peu de suivi au niveau de l'entretien et de la surveillance en général).

2. HISTORIQUE

Ce cahier de doléances est en gestation depuis 2016, fin de la 3ème étape de la renaturation de l'Aire. Pendant les quatre dernières années, tant les concepteurs de cette transformation de l'Aire que les autorités communales ont ignoré nos mises en garde basées sur des constats réguliers d'incivilités. Pire, nous étions pris pour des affabulateurs.

Aujourd'hui, la situation s'est sérieusement dégradée, non seulement dans notre région mais dans tout le canton (c.f. Sous-Cayla).

Alors que de nouvelles sommes considérables vont être dépensées pour la poursuite de la renaturation de l'Aire (4e étape et PAV), nous constatons que la qualité et la quantité d'eau font toujours défaut. Nous relevons également la dégradation des milieux terrestres et aquatiques due à l'augmentation des incivilités et au manque de volonté de l'Etat et des communes pour assurer une amélioration de la situation dans tous ces domaines.

Dans ces conditions, les associations se demandent s'il est bien raisonnable de poursuivre le projet et surtout d'envisager encore davantage de densifications urbaines (Cherpines/Bernex-Est) ou agricoles (serres) dans la plaine de l'Aire.

En 2019, l'occasion s'est présentée de mentionner ce qui précède avec les responsables du Service de renaturation suite à la requête en autorisation de la 4e étape de renaturation de l'Aire par l'Office Cantonal de l'Eau. En effet, les associations et les riverains ont demandé à être reçus par les services de l'Etat pour discuter notamment des abattages d'arbres prévus en trop grand nombre dans un lieu aujourd'hui très bucolique.

Après plusieurs rencontres et déplacements sur le terrain avec le responsable de la renaturation M. Alexandre Wisard et son collaborateur M. Francis Delavy ainsi que M. Georges Descombes, architecte-conseil. Il a été convenu que nos associations rédigent un cahier de « doléances » qui par la suite a été étoffé en élargissant son contenu à d'autres constats qui portent atteinte non seulement à la rivière mais à toute la région.

3. INCIVILITÉS RÉCURRENTES

Depuis la fin de la 3e étape de sa renaturation en 2016, les habitants ont peu à peu réinvesti les lieux et ne peuvent que constater avec regret **les déprédations, l'abandon de déchets, le tapage nocturne commis par les fêtards, le manque de respect des lieux par les promeneurs et l'insuffisance d'entretien et de surveillance dont font l'objet la rivière et ses abords.**

Le semi-confinement a fait ressortir les **frustrations d'une partie de la population logée dans des appartements mal conçus et sans balcons et dont les alentours manquent de verdure et de milieux aquatiques.** Même après la reprise de la vie normale, l'occupation massive de l'espace public continue et

s'est même amplifiée. On assiste à un défoulement général qui nuit considérablement à la faune, à la flore et aux riverains.

En effet, les fins de semaines attirent des groupes de dizaines de personnes se succédant tout au long de la nuit. Cela débute par les pique-niqueurs qui n'hésitent pas à arracher l'écorce des arbres pour alimenter leurs feux. L'alcool aidant, le ton monte et les hurlements interviennent accompagnés de « musique ».

Quelle place l'animal sauvage a-t-il dans un tel environnement ? Quel droit reste-t-il au citoyen respectueux de l'environnement et des lois qui désire simplement pouvoir dormir à partir d'une certaine heure ?

Parmi la liste des incivilités que nous avons relevées dans notre cahier, nous en avons choisi 3 qui reflètent ce que notre région a vécu depuis plusieurs mois :

1. **le littering et atteinte à la nature**
2. **le bruit dû aux fêtards**
3. **les véhicules sur le périmètre de l'Aire**

Nos associations mettent en garde contre les effets pervers « de ne rien faire » face
à des incivilités qui pourraient devenir permanentes et s'amplifier encore.

NON tout n'est pas permis et il faut que cela se sache !

De ces incivilités découle :
La co-signature d'une lettre entre le WWF et l'Association de Sauvegarde de Confignon, englobant également les 14 associations de la Plateforme Nature et Paysage Genève » (PNPGE), demandant la création de deux sanctuaires (réserves) le long de l'Aire pour la protection de la faune et la flore en remplacement de la réserve de Bossenailles propriété du WWF remise à l'Etat au début de la renaturation sous condition.

4. DE L'ANEANTISSEMENT DE BEAUX ET COÛTEUX PROJETS PAR UNE MINORITE ET DU MANQUE DE VOLONTE POLITIQUE DE L'ENDIGUER

De l'avis des associations, le Canton et les communes se doivent d'assumer le suivi, la surveillance et l'entretien des magnifiques réalisations mises à disposition du public, que ce soit pour la plage des Eaux-Vives, les bords du Rhône ou ici la promenade et les bords de l'Aire.

De plus elles demandent **qu'Etat et communes se saisissent urgemment de ce dossier** avant que cette renaturation si chèrement payée soit vouée à devenir une zone de « non droit » et dans laquelle la faune et la flore se résumeront à des corbeaux, des mouches, du chiendent et quelques herbes folles.

Plaine de l'Aire

L'exemple des **serres** (zones agricoles spéciales) => là également manque de volonté politique évident. Officieusement, des élus nous disent que les serres sont placées au mauvais endroit, c'est à dire sur la partie de la plaine de l'Aire qui est la plus favorable au maraîchage, alors qu'elles devraient se trouver là où le maraîchage est moins propice.

Les associations demandent la révision du plan directeur cantonal 2030 et propose un moratoire sur la construction de nouvelles serres.

Bonnes terres sacrifiées à l'imperméabilisation du sol et parfois transformées en dépotoir (voir nos images et le lien vers la vidéo)

Volonté politique

Les associations se réjouissent que des députés au Grand Conseil et dans les communes déposent des motions sur ce thème y-compris les élus de la ville de St-Julien qui nous ont contactés.
Ce soutien politique du législatif et des délibératifs est important et nécessaire pour faire admettre aux Autorités exécutives l'urgence de la situation et que la balle est dans le camp.
Les associations sont favorables à une démarche interpartis.
Une résolution est en train de se préparer sur **l'Aire** à l'initiative d'Onex et Confignon.
Elle devrait être présentée courant novembre dans plusieurs **cm des communes qui bordent le cours d'eau**. Elle a fait l'objet d'une discussion lors d'une séance informelle intercommunale à Plan-les-Ouates, il y a quelques jours, **tout parti confondu**.
Cette séance a lieu tous les trois mois et elle permet de faire le point sur des situations, des discussions, qui concernent l'ensemble des communes.

Brigades vertes
Les associations demandent à l'État et aux communes d'intervenir de manière appropriée et décidée.
Elles demandent la création d'une « brigade verte » intercommunale voire mixte Canton et communes. Elle aurait un rôle de sensibilisation, mais aussi de contrôle et sanction.

Ce contrôle doit aussi se faire après les heures ouvrables des bureaux !

5. CONCLUSION

Notre rivière, ses rives, sa plaine et son vallon n'appartiennent à personne et en même temps à tous.

Tout en rappelant ici **que nos associations sont apolitiques, nous acceptons** néanmoins **tous les soutiens qu'ils soient politiques ou provenant des associations environnementales pour faire avancer les demandes inscrites dans ce cahier, car il y a urgence.**

Après un printemps et un été de tous les dangers au bord de l'Aire, le périmètre des bords de l'Aire a retrouvé un peu de calme, mais jusqu'à quand ? **La période hivernale doit servir, en concertation avec les autorités tant communales que cantonales, à mettre en place des solutions.**

Christiane Isler
ASC

Margareth Robert-Tissot
ASC

Alain Rouillier
ASBEC

Jean Hertzschuch
Sauvegarde Genève

5 octobre 2020